



### 1530 - C'EST MON PAROISSIEN !

*Le promoteur et frère Jean Bellemanière, prieur-curé de Lusigny, qui se joint à lui, demandeurs, contre frère Nicolas Foucher, prêtre, religieux du monastère de Larrivour et contre Étienne Bajolet, en 1530.*

*Les demandeurs exposent que, bien qu'il soit interdit aux religieux d'administrer aucun sacrement aux paroissiens, frère Nicolas Foucher qui est religieux de l'ordre de Cîteaux, s'est rendu vers la fête de saint Loup dernièrement passée, à La Porcherie, ferme de la paroisse de Lusigny et a entendu en confession Colin Bajolet, fils d'Étienne Bajolet.*

*Colin étant mort audit lieu de La Porcherie, son père l'a fait transporter à Aillefol (aujourd'hui Géraudot).*

*C'est frère Nicolas Foucher qui a fait la levée du corps, à la prière du vicaire d'Aillefol empêché pour cause de maladie.*



*Frère Jean Bellemanière prétend que Colin Bajolet étant né et ayant été baptisé à Lusigny, était son paroissien.*

*Il ajoute qu'on lui a rapporté que pendant sa maladie, ledit Colin avait demandé à être entendu en confession par le vicaire de Lusigny et avait déclaré qu'il voulait être inhumé dans cette paroisse.*

*Le promoteur conclut à ce que les accusés soient punis selon l'exigence du cas et condamnés à réintégrer le corps dans le cimetière de Lusigny et à ce que Nicolas Foucher soit déclaré excommunié.*

*Frère Nicolas Foucher dit par l'organe de son conseiller que Colin Bajolet tomba gravement malade à La Porcherie et que cet endroit est beaucoup plus éloigné de Lusigny que du monastère de Larrivour.*

*Un frère du défunt, craignant qu'il mourût sans confession, vint chercher frère Nicolas Foucher et comme c'était du cas de nécessité, frère Nicolas se rendit à La Porcherie et entendit Colin en confession, croyant bien faire.*

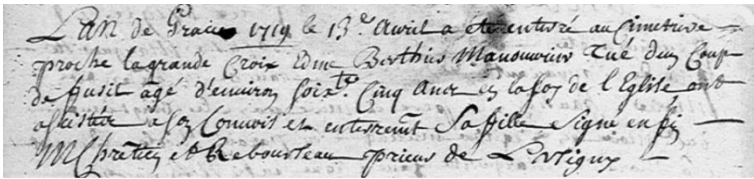
*Étienne Bajolet reconnaît que son fils est né à Lusigny et a été baptisé dans l'église dudit lieu, mais il dit qu'il y a plus de huit ans qu'il a quitté Lusigny pour venir demeurer à Aillefol, que vers l'Ascension il avait loué son fils, âgé de douze ans environ, à un laboureur de La Porcherie pour rester en service chez lui jusqu'à la Saint-Martin d'hiver seulement, et qu'il demanda au vicaire d'Aillefol d'aller chercher le corps de son fils parce qu'il était son paroissien.*

Relevé par Elisabeth HUÉBER

Sources : Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, Aube, Archives ecclésiastiques série G, tome deuxième, pages 428 et 429



## 1719 - TUÉ D'UN COUP DE FUSIL



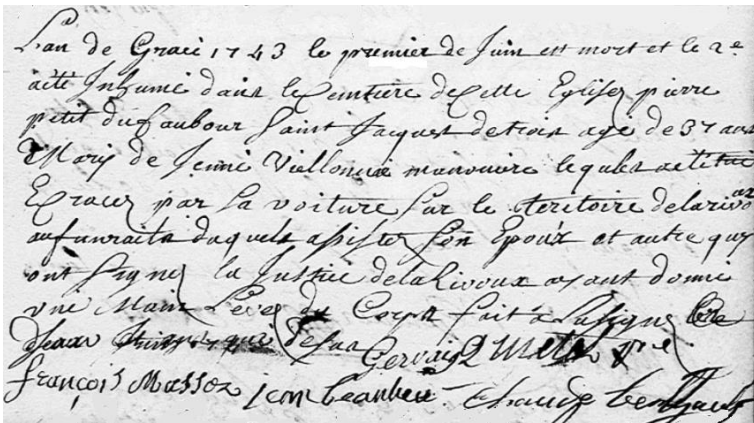
L'an de Grâce 1719 le 13<sup>e</sup> avril a été enterré au cimetière  
proche la grande Croix **Edme Berthier Manouvrier tué dun Coup  
de fusil âgé d'environ Soixte cinq ans** en la foy de l'Eglise ont  
assister a son Convois et enterment Sa fille Signé en fin  
M<sup>l</sup> Prêtre, et le bourreau prieur de Lusigny

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Lusigny-sur-Barse, 1677-1726, vue 331/416

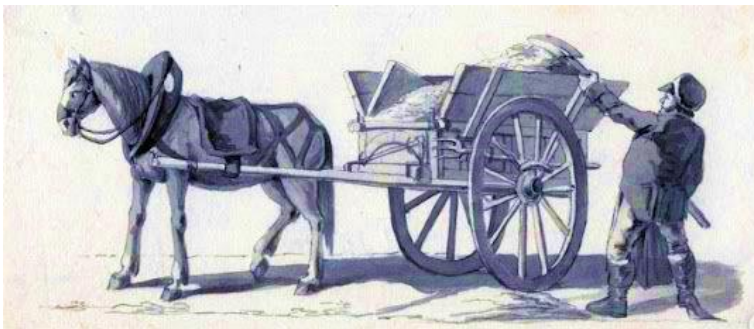


## 1743 - ÉCRASÉ SOUS SA VOITURE



L'an de Grace 1743 le premier de Juin est mort et le 2<sup>e</sup>  
a été Inhumé dans le cimetiere de Cette Eglise **pierre  
petit du faubour Saint Jacques de trois agé de 37 ans**  
**Mary de Jeanne Viellonnie** manouvriere lequel a été tué  
Ecrasé par Sa voiture Sur le teritoire dela Rivoux  
au funeraile duquel assiste son Epoux et autre quy  
ont Signer la Justice dela Rivoux ayant donné  
une Main Leve du Corps fait a Lusigny.

Note : il s'agit peut-être de Pierre PETIT marié avec Jeanne VIELHOMME le 09/02/1733 à Soulaines-Dhuys



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Lusigny-sur-Barse, 1727-1748, vue 222/284



## ECHOS DE FÊTE 1912

### LUSIGNY

#### Echos de fête

On nous écrit :

Le jour si ardemment désiré par la gaie jeunesse de Lusigny est enfin arrivé. La fête du pays !

Depuis longtemps déjà la jeune fille rêvait de sa toilette, le jeune homme aux plaisirs de la danse. Quant à nos sympathiques musiciens ils voulaient pour ce grand jour se surpasser et faire voltiger deux grands jours les couples joyeux. Pourvu que le temps s'y prête, disait-on.

Or, le soleil brilla, tout devait donc aller pour le mieux : chaud soleil, attractions, cinéma, chevaux de bois et surtout le grand bal en plein air.

Il y avait foule. « Comme je vais m'amuser, disait chacun et surtout comme je vais danser ». Cruelle désillusion.

A quatre heures, le dimanche, la fête battait son plein. Mais pas de musiciens. Ils étaient au café, on court les chercher, seulement le démon de la manille l'em-

porta sur l'amour de la musique. « Dans une heure, nous serons prêts, dit le chef d'orchestre ».

Hélas ! pauvres danseurs, cette heure en dura quatre.

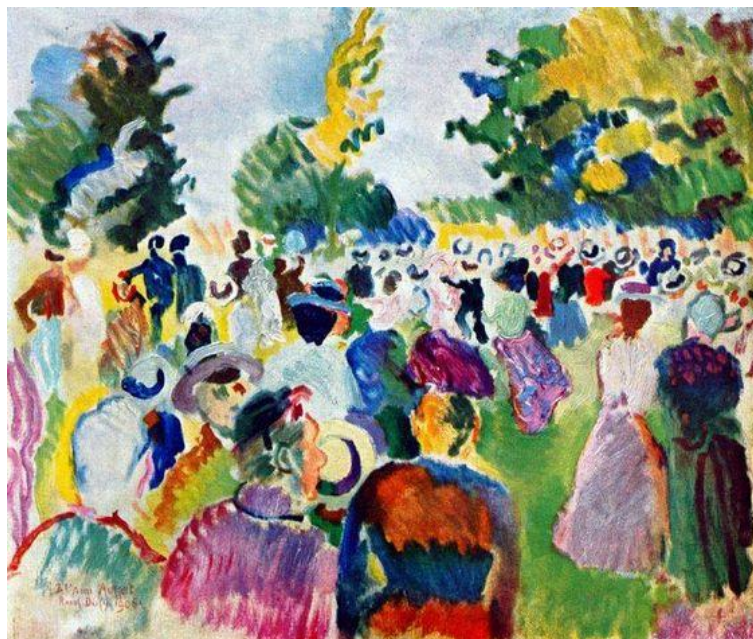
Enfin, à neuf heures, les violons grinçèrent et cela se continua une partie de la nuit, tout le monde oublia l'incident de l'après-midi et l'on se sépara content, se donnant rendez-vous pour le lendemain.

Donc le deuxième jour, après avoir gaiement passé l'après-midi on pensait que cela durerait la soirée. Il n'en fut rien.

A neuf heures, le bal était désert, était-ce un cabale contre les musiciens ou plutôt contre leur chef, les danseurs étaient-ils fatigués de l'unique valse de la veille, je ne sais, toujours est-il que tous quittèrent les lieux mécontents et désolés de voir une fête commencée avec tant d'entrain et finir aussi piteusement.

Espérons que l'an prochain il n'en sera pas ainsi.

*Un danseur.*



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Sources : Site Archives départementales de l'Aube, Presse locale, le Petit Troyen du 27 septembre 1912

Tableau : Raoul DUFY Bal champêtre à Falaise